



Commune de Bassins
Fédération des sites culnisiens adhésion 2004



CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Bassins, le 10.03.2026

Le Conseil Communal de Bassins,

- Vu le préavis N° 03/26 relatif à la demande de crédit de CHF370'000 pour les travaux de pose d'une nouvelle conduite d'eau potable, de mise en place d'un bouclage et de réfection complète de la Place de la Couronne,
- Vu le rapport de la Commission des finances,
- Où les conclusions des rapports des commissions précitées,

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Le Conseil communal de Bassins décide :

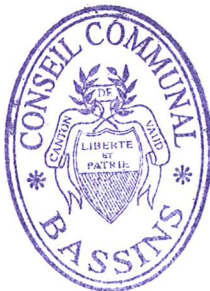
1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux objets de ce préavis,
2. D'octroyer à cet effet un crédit de 370'000 CHF TTC,
3. De financer cette dépense par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du marché,
4. De prendre acte que cette dépense sera amortie aux rubriques :
 - a. 71000 Approvisionnement en eaux, sur 60 ans
 - b. 72000 Traitement des eaux usées, sur 60 ans
 - c. 96302 Cour Place de la Couronne, sur 40 ans

"Le référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de dix jours (art. 110 al. 1 LEDP). Pour l'arrêté d'imposition, ce délai court depuis la publication dans la FAO. Si la demande de référendum satisfait aux exigences, la Municipalité prendra formellement acte de son dépôt, autorisera la récolte des signatures, scellera la liste et informera le comité du nombre minimum de signatures requis ; le titre et le texte de la demande de référendum seront affichés au pilier public (art. 110 al.3 LEDP). Le délai de récolte des signatures sera de 30 jours dès l'affichage de l'autorisation de récolte des signatures prévu à l'art 110 al.3 LEDP (art. 110a al.1 LEDP). Enfin, si le délai référendaire court durant les jours de Noël, de Nouvel An ou de Pâques, il sera prolongé de 5 jours. Si ce délai court pendant la période allant du 15 juillet au 15 août, il sera prolongé de 10 jours (art.110a al. 1et 105 1bis et 1ter par analogie)"

Le Président

B. Treboux

Bernard Treboux



La Secrétaire suppléante

Katia Lang

Katia Lang